



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET D'EURE-ET-LOIR**  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE**  
**DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**ARRÊTE N° DDCSPP PIPPV-17-03/02 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRÊTE N° 2015058-0003 DU 27/02/2015 MODIFIÉ, RELATIF A LA DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES AFFILIEES ET NON AFFILIEES AU CENTRE DE GESTION D'EURE-ET-LOIR**

-----  
**Le Préfet d'EURE-ET-LOIR,**  
**Officier de la Légion d'Honneur,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 57 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°205058-0003 du 27 février 2015 modifié, portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale pour les collectivités territoriales affiliées et non affiliées au Centre de Gestion d'Eure-et-Loir ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion d'Eure-et-Loir n°2016 D-06 du 31 mars 2016, désignant un nouveau représentant suppléant de l'administration pour les collectivités affiliées ;

Considérant le départ d'un représentant du personnel de catégorie A et la modification effectuée par une organisation syndicale dans la désignation des représentants du personnel de catégorie C pour la Mairie, le CCAS et la Caisse des Ecoles de Dreux ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** L'article 1 de l'arrêté préfectoral n°2015058-003 du 27 février 2015 modifié, portant composition de la commission départementale de réforme des agents de la fonction publique territoriale pour les collectivités affiliées et non affiliées au Centre de Gestion d'Eure-et-Loir, est modifié comme suit :

<b>COLLECTIVITES AFFILIEES</b>		
Représentants de l'administration		
Titulaires	Suppléants	
ROY Thierry	SARRAZIN Marie-Claude	<b>DENIEAULT Hélène</b>
MOREAU Claude	MASSOT Bertrand	LEBLOND Dominique

<b>MAIRIE + CCAS + CAISSE DES ECOLES DE DREUX</b>		
Représentants du personnel		
Titulaires	Suppléants	
Cat.A – LONGY Véronique	BOULARAS-DUFOUR Monique	PAPILLAULT Josiane
Cat.A – JAZAT Isabelle	ALEXIS Julie	
Cat.B – RAMDANI Ali	MAHMOUD Brahim	FALCETTA Danièle
Cat.B – LAFFITTE Stéphane	STINAT Marie-Véronique	DANIEL Christophe
Cat.C – MALKI François	OCTOR Mickaël	CHATEL Liliane
Cat.C – FETZER Nadine	<b>CAILLE Jérôme</b>	<b>LECLERC Karine</b>

**ARTICLE 2:** Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir, et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Eure-et-Loir.

FAIT A CHARTRES, LE

**02 MARS 2017**

P/ LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR ET PAR DELEGATION  
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL  
DE LA COHESION SOCIALE  
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

JEAN-BERNARD ICHE